



«Avec ce livre, je cherche à interpeller, à montrer ce qu'est le pouvoir et comment il peut s'exercer», explique Pascal Broulis. (LEO DUPERRÉ/KEystone)

Pascal Broulis, un auteur en campagne électorale

VAUD Le grand argentier vaudois Pascal Broulis publie un ouvrage consignant une série de considérations politiques. La promotion de «Fragile pouvoir» se fera pendant sa campagne aux cantonales

AÏNA SKJELLAUG
@AinaSkjellaug

Cinq ans après la sortie de son dernier ouvrage intitulé *L'Impôt heureux*, le ministre vaudois des Finances Pascal Broulis s'inscrit de nouveau dans la campagne des élections cantonales en tant qu'auteur. Avant Noël, le candidat PLR à sa propre succession signera son livre, *Fragile pouvoir*, dans toutes les librairies Payot de Suisse romande. La recette fonctionne: son recueil précédent s'est écoulé à 17000 exemplaires. La moitié a été distribuée gratuitement à des jeunes pour leur entrée dans la vie civique. Il en sera de même pour cet ouvrage, qui sera publié à 16000 exemplaires.

Le livre se conçoit comme un journal, regroupant 262 brefs articles sous différentes

rubriques, illustrés par des dessins du Lausannois Joël Freymond. Glanées sur chaque continent, ces anecdotes proposent de courtes réflexions tirées de faits réels sur les multiples facettes du pouvoir. Saviez-vous que des Sardes, s'estimant mal gérés par l'Italie et convaincus que les Suisses feraient mieux, se sont mis en tête l'idée de faire de leur île notre 27^e canton, le «canton maritime»? Ils ont dessiné leur drapeau: quatre têtes de Maures aux angles de la croix blanche sur fond rouge. L'histoire plutôt loufoque invite à réfléchir aux frontières du pouvoir et à leur évolution.

«L'année 2016 marque les 500 ans de la paix perpétuelle signée entre la France et treize cantons de la Confédération, mais cet espace a depuis évolué et je cherche à ouvrir le dialogue», racontait Pascal Broulis à la presse lors de la présentation de son livre à la couverture bleue PLR. Lundi matin au vieux café du Grütli à Lausanne, entre les murs à l'odeur refroidie de fromage, le conseiller d'Etat rappelait que le fondement de la Suisse s'est fait par

le bas, que ses citoyens – champions du monde – ont voté plus de 620 fois depuis 1848 et que le pouvoir leur appartient. «J'ai voulu utiliser le qualificatif de fragile. La fragilité n'est pas la faiblesse, c'est subtil mais pas cassable. Beaucoup d'Américains se sentent vulnérables après l'élection de Trump, mais les Etats-Unis ne sont pas cassés. Tout comme le Brexit n'a pas cassé le Royaume-Uni.»

De l'Antiquité à Obama

Dans l'Athènes antique, la Cité plaçait des esclaves dans l'administration. Ceux-ci occupaient des postes clés, sans avoir accès aux droits politiques. Le ministre des Finances trace un parallèle avec les fonctionnaires qui n'ont longtemps pas pu se présenter aux élections. Il propose de réfléchir à une liste de métiers incompatibles avec un poste d'élu. Aussi, relève le grand argentier dans ses pages, depuis 1960, seuls deux ambassadeurs américains à Berne étaient des professionnels de la diplomatie. Mais tous les autres se sont avérés utiles lors des récoltes de fonds

électoraux et ont été placés par le président en remerciement. «A gros dons, bonnes ambassades!» souligne-t-il d'un ton malin.

«Avec ce livre, je cherche à interpeller, à montrer ce qu'est le pouvoir et comment il peut s'exercer, explique encore Pascal Broulis. Au lecteur ensuite de se faire sa propre opinion.» L'ouvrage renouvelle le genre du livre politique. La légèreté de certaines historiettes étonne, comme le récit de cette pension alimentaire payée en pizzas. Mais pourquoi pas, dans une gazette il faut de tout. Il ressort de ce livre une impression multiple de ce que peut être le pouvoir. De brèves anecdotes, par «zigzag» comme dit Obama, on découvre le message que l'auteur a voulu transmettre. Loin du pavé qu'on lit avec ennui, voilà une série de considérations politiques écrites dans un style souriant, parfois provocateur.

Le ministre PLR se présentera aux élections 2017 main dans la main avec l'UDC, dans le but de renverser la majorité de gauche au Conseil d'Etat. De quoi fragiliser le pouvoir. ■

Une stèle antique va être restituée à l'Egypte

GENÈVE Un contrôle d'inventaire aux Ports francs a permis d'identifier un relief en granit dérobé dans les ruines d'un temple situé dans le delta du Nil. Deux ans de procédure ont été nécessaires pour établir l'origine et prouver la spoliation de l'objet

FATI MANSOUR
@fatimansour

Vraisemblablement volé il y a trente ans sur un site archéologique du delta du Nil, un relief en granit va bientôt reprendre le chemin de l'Egypte. C'est grâce à un contrôle d'inventaire, mené par l'Inspection fédérale des douanes aux Ports francs de Genève, que la stèle a été repérée et signalée au Ministère public cantonal. La procédure pénale, menée par le procureur Claudio Mascotto, a permis de remonter aux origines de cet objet et de démontrer la spoliation.

Tout commence fin 2014. Parmi d'autres pièces, le relief en granit, d'origine inconnue, suscite la curiosité des douanes. Le cas est transmis à la section des affaires complexes du parquet genevois qui lance des recherches et sollicite finalement l'avis du professeur Philippe Collombert, titulaire de la chaire d'égyptologie à l'Université de Genève. «Sur la base de cet examen, l'enquête a purement au temple de Behbeit el Hagar, dont le site avoisine la ville de Mansourah», précise le Ministère public.

L'enquête a nécessité une collaboration intense entre plusieurs services. L'objet ne figurait pas au Art Loss Register, un registre privé recensant les objets d'art volés ou perdus, essentiellement alimenté par les déclarations des propriétaires dépossédés. «Par contre, la Liste rouge des biens culturels égyptiens en péril de l'International Council Of Museums (ICOM) de 2011 recensait les stèles parmi les éléments architecturaux particulièrement menacés par les pillages et les trafics», relève Henri Della Casa, le porte-parole du pouvoir judiciaire.

Des contacts ont été noués avec les autorités égyptiennes par le coordinateur des biens cultu-

rels de Fedpol à Berne et ceux-ci ont permis de se rapprocher de l'origine de la stèle. Des clichés, réalisés dans les ruines il y a une cinquantaine d'années par une archéologue française et comparés à des prises de vues plus récentes, «ont établi sans doute possible que le relief de granit avait été volé sur le site», ajoute le communiqué. Les pillages étaient fréquents dans la région et la documentation relative aux vestiges sortis d'Egypte ou entrés dans des collections occidentales souvent lacunaire.

Contrôles dissuasifs

Le parquet ne fera aucun commentaire sur le détenteur de l'objet. «La procédure a été classée à la suite de la restitution prévue de la pièce», se contente de préciser Henri Della Casa. Selon nos informations, l'intéressé est un client des Ports francs depuis près de quarante ans et n'a jamais eu d'autres ennuis avec les douanes. Le relief en granit y était entreposé depuis une dizaine d'années.

Les Ports francs, qui ne veulent plus être utilisés comme un lieu de stockage de biens pillés, ont instauré un contrôle systématique de toutes les antiquités qui arrivent dans les locaux. Ce contrôle, confié à la société KPMG, est entré en vigueur le 19 septembre dernier. Depuis lors, précise Alain Decrausaz, le directeur général des entrepôts genevois, «il y a eu 12 dossiers ouverts concernant un total de 185 objets. Parmi ceux-ci, 173 ont été déclarés sans risque alors que les 12 autres ne proviennent pas de fouilles archéologiques».

Alain Decrausaz en est convaincu. Une telle stèle antique n'aurait aujourd'hui aucune chance de passer entre les mailles du filet et les mesures mises en place devraient dissuader ceux qui pourraient encore être tentés par l'illégalité. ■



Le relief en granit spolié se trouvait dans les ruines d'un temple situé dans le delta du Nil. (DR)